

Consultation publique
Projets de règlements P-09-013 et P-04-047-75
Projet de redéveloppement de l'îlot Séville dans l'arrondissement Ville-Marie

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec le promoteur

Date : 31 mars 2009

Heure : 12h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal

Étaient présents :

Représentants du promoteur:

M. Renaud Paradis, Directeur, Gestion PCA

M. Gideon Pollack, Claridge

M. Benoit Dupuis, acdf

M. Benjamin Sternthal, Développements Kodem Inc.

Mme Dounia Tiprus, Développements Kodem Inc.

Office de consultation publique de Montréal :

M. Louis Dériger, Président de la commission

Mme Luba Serge, Commissaire

M. Simon Langelier, Secrétaire et analyste de la commission

1. Le cadre de la consultation publique et son déroulement

Le président de la commission rappelle le mandat de l'OCPM et le code d'éthique en vigueur. Il présente les démarches entreprises par l'OCPM dans le cadre de la consultation publique (ex. avis public) et les dates importantes à retenir (date des séances publiques, dates de l'audition des mémoires, etc.) Il présente également l'ordre dans lequel se feront les présentations lors de la première soirée de la consultation publique et mentionne que les discussions qui auront cours lors des soirées seront enregistrées, retranscrites et mises en ligne sur le site internet de l'OCPM.

Les représentants de l'OCPM discutent avec les représentants du promoteur de leurs besoins logistiques. Certaines précisions sont apportées sur le rôle que devra jouer le porte-parole du promoteur lors des séances publiques.

2. La consultation publique

Le président de la commission explique quels sont les principaux enjeux liés au projet. Une discussion s'en suit avec les représentants du promoteur.

Les représentants du promoteur précisent que le promoteur du projet est « Claridge ». Le président de la commission explique que cela sera clarifié lors de la première soirée de la consultation publique.